

Zeitschrift:	Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari
Herausgeber:	Société suisse des traditions populaires
Band:	46 (1956)
Artikel:	Histoires de revenants
Autor:	Pittet, Denis
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1005594

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tion de la manifestation du Christ, c'est-à-dire de son Baptême, qui ouvre sa vie publique et constitue sa véritable naissance. Cette fête fut célébrée plus anciennement que celle de la Nativité à laquelle elle était liée à Rome au IV^e siècle, et qui répondait à la Nativité de St Jean Baptiste, au Solstice d'été (24 juin). Ainsi le souvenir du Précurseur est-il associé aux deux grandes fêtes chrétiennes du Solstice. Le feu a une valeur purificatrice; c'est en allumant de grands feux «pour chasser les miasmes» que les populations de Provence luttaient contre le choléra, pendant l'épidémie qui ravagea la vallée du Rhône en 1884 et en 1885.

Les feux de l'Epiphanie se pratiquent en Haute Provence, à Moustiers, dans la vallée de l'Ubaye, où chaque maison contribue à la fête par un fagot de genévrier.

Histoires de revenants

par *Denis Pittet, Magnedens*

I. *Un singulier revenant!*

Il y a bien longtemps déjà, un bon vieux célibataire m'avait raconté une jolie anecdote. Vraie ou inventée de toutes pièces, redisons-la.

La fille d'un gros paysan chez lequel un groupe de jeunes gens venait souvent passer des soirées aurait préféré unir sa vie à celle d'un beau domestique de ferme qu'à celle d'un riche veuf que ses parents lui destinaient. Malgré le manque d'enthousiasme de la belle, le grand mariage eut lieu un beau lundi de Pâques. Ce fut grande fête au village. Les mortiers avaient commencé à tonner aux premières lueurs du jour. De bonne heure, de nombreux invités étaient arrivés en chars à bancs. A l'église paroissiale de la nouvelle épouse, dans son sermon de circonstance, le bon vieux curé avait insisté sur la fidélité conjugale. Le *barrage* du cortège nuptial, à la sortie de l'église, avait eu un caractère tout spécial. Le dîner avait été pantagruélique comme bien souvent jadis en ces grandes occasions. *L'avan betå lè grô po dan lè pitj* (on avait mis les gros pots dans les petits), comme on disait dans nos villages quand un grand dîner était servi en campagne.

Quelques mois après ce beau mariage, la jeune épouse du vieux s'enuyait, elle regrettait le beau domestique. Elle se consola en l'attirant chez elle. Les visites clandestines ne pouvaient bien entendu se faire qu'en l'absence du mari. Un signal fut convenu. La belle avait placé un os de jambon sur la tablette d'une fenêtre, *chu lou fñèbrj*. Quand, le soir, le gros bout de l'os était tourné vers le chemin d'arrivée, le beau garçon ne devait pas entrer; le mari était là. Au contraire, si c'était le petit bout qui était tourné vers le chemin, l'amoureux pouvait venir: le mari était absent. Un certain

soir, la femme oublia de retourner l'os. Le jeune homme arriva mais le mari était au logis. Voyant l'os tourné «du bon côté», l'amoureux voulut entrer. Il fit un peu de bruit. Le mari, qui ne dormait pas, réveilla sa compagne et lui demanda ce que cela signifiait. L'épouse répondit que c'était un revenant, un *pèchâdra* et qu'elle connaissait la prière à réciter pour l'éloigner. C'est alors qu'elle cria:

*Èchpri kæ vinidè la né,
Rètornâdè in bon rèpoû.
Rèvinidè dèman né,
L'è onbyå dè vərî l'oû.*

Soit: Esprits qui venez la nuit – Retournez en bon repos – Revenez demain soir – J'ai oublié de tourner l'os.

On ne m'a pas raconté la suite de l'aventure! ...

II. *La truie des Lonchî*

Entre Magnedens et Farvagny-le-Petit, où passait une voie romaine, il y a les Lonchî, ou Granchî (longum saxum, grande saxum long ou grand rocher). Ces Lonchî font partie d'une seconde dépression entre la vallée de la Glâne et celle de la Sarine.

Aux *Lonchî*, un champ allongé est bordé de forêts. Pour ceux qui croyaient aux revenants, aux vieux *pèchâdra* (d'*apèchâdra*, apercevoir), le lieu était tout trouvé pour l'apparition de l'un d'eux. En effet, les vieux disaient que jadis, les nuits des Quatre-Temps (*In kårtin*), une énorme truie, aux yeux flamboyants, courait en hurland dans les *Lonchî*. Un citoyen de Corpataux, rentrant de Farvagny après une ribote, avait vu la truie accompagnée d'un cortège de cercueils, disait-il. Les *Lonchî* sont maintenant traversés par le remblai d'une route. Il y a une trentaine d'années, je rentrais bien tard de Farvagny. Une nuit des Quatre-Temps, vers minuit, l'heure des *pèchâdra*, j'étais arrivé au remblai. Je pensais, je ne sais trop pourquoi, à la truie et aux cercueils. Soudain j'entendis un lugubre grognement au pied du talus de la route. Mon Dieu que faire? Fuir à toutes jambes? Non, je repris tout mon courage et je me penchai sur le garde-corps de la chaussée. Horreur! Je vis une grande truie couchée au pied du talus. Elle était tranquille et n'avait pas les yeux flamboyants. Mieux encore, un rayon de lune éclaira le paysage et je vis que la bête avait un bout de corde à une patte. Il n'y avait donc rien de surnaturel et j'en étais quitte pour la peur.

En arrivant à mon logis, un individu me demanda anxieusement si, par hasard, j'avais vu une truie qui s'était échappé de ses mains en romptant la corde avec laquelle il la retenait. Aux dernières heures du jour, la bête libre s'était enfuie dans la forêt bordant le champ des *pèchâdra*. «Bien sûr, lui dis-je, va chercher ta bête aux *Lonchî*.»

Nos ancêtres voyaient souvent des revenants là où il n'y en avait pas.